

**DONNE-TOI LE DROIT
VOTE CGT**



**Résultats des élections
professionnelles 2021
STMicroelectronics Crolles**

La CGT est l'Organisation ayant le plus d'élus au CSE

Au total, les 30 élus titulaires du CSE sont constitués de : **11 CGT** / 2 CAD / 7 CFDT / 10 CFE-CGC
(La CGT est représentée dans toutes les catégories socio-professionnelles)

La CGT reste la 1^{ère} Organisation Syndicale chez les OATAM La CGT reste la 2^{ème} Organisation Syndicale du site

La participation totale a été de 70,77% VS 82,03% en 2018 !

La CGT regrette une forte baisse aux 1^{er} et 2^{ème} collèges avec une participation respective de 59,95% et 67,56% VS 78,50% et 81,89% en 2018. En cause, de notre point de vue :

- Le fait que d'une manière générale, les citoyen-ne-s votent moins !
- Le fait que l'organisation du vote du personnel posté mise en place par la direction de ST a été catastrophique et leur a été défavorable (plages horaires très réduites par rapport au personnel non posté, peu d'explications, d'informations sur les modalités du vote électronique sur le site).
- Enfin, notre résultat au 3^{ème} collège reste toujours faible indiquant que les I&C ne considèrent pas que la CGT puisse les représenter. A nous de travailler ce point pour les trois prochaines années, la CGT ayant l'ambition de représenter tou-te-s les salarié-e-s et tous les collèges.

VOTRE EQUIPE CGT SUITE AUX ELECTIONS CSE

CSE 1er collège		Délégués syndicaux	Représentants de Proximité
Titulaires	Suppléant-e-s		
Alexandre SCATAMACCHIA EQ1	Eric JULLIEN EQ4	Lionel FAVRE EQ2 Mehdi SALLAM EQ4 Nadia SALHI EQJ Maxime SASSO EQ3 Elodie SAURAT EQ1 Fabrice ZANGARA EQ1	Eric JULLIEN Emilie DE OLIVEIRA Pierre SOTO Jean-Claude CURATOLO Habib SAADOUNE Aimeric MOUGEOT
Virginie ORLOFF EQ5	Emilie DE OLIVEIRA EQ3		
Laury AUGIER EQ3	Pierre SOTO EQ2		
Allison BEL EQ3	Claude VOLPATO EQ3		
Pascal VIDAL EQ5			
CSE 2ème collège		Représentant syndical CSE	CSEC
Titulaires	Suppléant-e-s	Nicolas ANDRE EQ5	
David MAJEWSKI EQ2	Jean-Claude CURATOLO EQ2	David MAJEWSKI Stéphane MARROCHELLA EQ2 Rémi NURY EQ5 Raphaël ORTOLA EQ1	Titulaires
Elodie ARTHAUD EQJ	Assia BILOUK EQ5		Allison BEL
Henri ERRICO EQ1	Habib SAADOUNE EQ4		Henri ERRICO
Sylvie CHEVANCE EQ5	Yvan BRODIER EQJ		Suppléant-e-s
Serge SAHAGUIAN EQJ			Laury AUGIER
			Yvan BRODIER
CSE 3ème collège		Commission diversité	Commission emploi/compétences
Titulaires	Suppléant-e-s	Commission quotidien	
Alice PELLETIER EQJ	Aimeric MOUGEOT EQJ	Sébastien SARRET EQ2	
Alice PELLETIER	Nicolas ANDRE	Virginie ORLOFF	
Habib SAADOUNE	Henri ERRICO	Thierry VESSARD	
Serge SAHAGUIAN	Rémi NURY		
			Aimeric MOUGEOT



ST CROLLES : LA DEMOCRATIE CE N'EST PAS ICI !

LES SALARIE-E-S ONT VOTE, MAIS LA CFDT, LA CFE-CGC ET LA DIRECTION NE RESPECTENT PAS LA DEMOCRATIE !

A l'issue des élections, une première réunion CSE a eu lieu dans le but de définir un certain nombre de représentant-e-s du personnel pour le bureau du CSE, le CSE Central, les différentes commissions du CSE, les référents relatifs au harcèlement sexuel et les représentants de proximité.

La base de la démocratie serait de respecter le poids de chaque organisation syndicale issu du vote des salarié-e-s. Or, malheureusement, la CFDT, la CFE-CGC et la direction ont fait le choix de s'asseoir dessus.

Bureau du CSE Crolles

Au vu du résultat des élections, la CGT s'est positionnée sur les postes de secrétaire ou secrétaire adjoint. La CFDT, la CFE-CGC et la direction en ont décidé autrement. **Pas de CGT au bureau du CSE.**

On retrouve donc, un bureau constitué d'élue-e-s CFDT et CFE-CGC. Autant dire la même équipe ! Les personnes qui voulaient du changement seront ravis d'apprendre qu'il n'en est rien.

CSE Central

Sachant qu'une alliance CFDT, CFE-CGC et UNSA avait exclu tout représentant CGT au CSEC pour l'établissement de ST Rousset, nous avons quelques appréhensions.

Mais **heureusement, sur ce point, nous sommes tombés d'accord** et le poids électoral de chacune des organisations a été respecté sur un total de 9 sièges titulaires (2 CGT, 3 CFDT, 4 CFE-CGC) et 9 sièges suppléants (3 CGT, 3 CFDT, 3 CFE-CGC).

Commission Santé Sécurité Condition de Travail (CSSCT)

Au vu du nombre d'élue-e-s CSE par organisation syndicale, sur 14 sièges, **une répartition juste**, dans l'esprit de l'accord de mise en place du CSE, **aurait donné : 5 CGT, 5 CFE-CGC / 3 CFDT / 1 CAD.**

Or, le résultat est le suivant : 4 CGT / 5 CFE-CGC / 5 CFDT / 0 CAD.

C'est sans vergogne que la CFDT (avec l'appui de la CFE-CGC), s'est approprié 2 sièges qui ne lui reviennent pas.

Représentants de Proximités

La direction sort un nouveau calcul de son chapeau.... Alors que nous devons avoir 6 représentants, la CFE-CGC 5, la CFDT 3 et le CAD 1, la direction nous a sorti un superbe résultat avec CFE-CGC 7, CGT 4, CFDT 3, CAD 1 ! C'est proprement scandaleux et contraire à l'accord de mise en place du CSE. Et la CGT n'entend pas en rester là !

Commissions du CSE (diversité, emploi et compétences, quotidien)

Sur ce point également, nous sommes tombés s'accord et le poids électoral de chacune des organisations a été respecté.

Pour chacune des commissions, sur 10 sièges, la répartition est de : 3 CGT, 3 CFE-CGC, 3 CFDT, 1 CAD.

Référent-e-s relatifs au harcèlement sexuel

Nous avons fait le choix de ne pas présenter de candidat-e, n'étant pas en accord avec la politique menée par la direction de ST sur le sujet (pas de prévention, des victimes pas toujours protégées, des sanctions à géométrie variable suivant le profil des salariés en cause).

La CGT reste toutefois vigilante et compte poursuivre son action sur le sujet.